

Prévenir la menace terroriste (1) : Analyser les causes



Paris, le 13 novembre 2015 I REUTERS/Christian Hartmann

Analyser les causes, chercher à comprendre ce qui anime les terroristes est la première étape permettant de pouvoir prévenir durablement ce mode opératoire utilisé par des ennemis déterminés à nous vaincre dans une guerre à outrance.

(texte rédigé juste après les attaques du 13 novembre 2015 – publié le 17 novembre 2015 sous le titre “contre le terrorisme, arrêtons les postures politiciennes” sur le blog de Paul Jorion)

Les attaques terroristes jihadistes qui frappent avec une redoutable régularité la France ne sont ni un phénomène étranger à notre société, ni un phénomène exceptionnel. Elles font partie de notre quotidien, réalisation d'un risque structurel interne à nos sociétés développées et

vieillissantes, comme aux sociétés plus jeunes en devenir des pays du Proche orient, mais aussi d'Afrique, d'Asie centrale.

Malgré les déclarations martiales et ridicules de nos gouvernants, il ne s'agit donc pas d'adopter des règles d'exception pour lutter, d'abandonner temporairement nos valeurs et nos libertés – le temps de vaincre le phénomène – que de s'installer durablement dans un nouveau cadre politique, juridique et social, soumis à la pression énorme que le terrorisme jihadiste exerce sur tous les Etats qui s'opposent à lui.

Les plans antiterroristes, les lois « temporaires » qui durent, les états d'exception ou d'urgence ne peuvent donc constituer une réponse satisfaisante.

Il s'agit de trouver des solutions durables à un phénomène désormais si important qu'il ne peut se satisfaire de mesures de court terme, ou présentées comme telles.

Le terrorisme est un phénomène ancien, connu, et auquel la France a été régulièrement confrontée, qu'il s'agisse pour les exemples les plus récents du terrorisme anarchiste du début du XX^e siècle, de celui des résistants face à l'occupant allemand et les structures collaboratrices de Vichy, de celui des indépendantistes et de l'extrême-droite pendant la guerre d'Algérie ou enfin celui de l'extrême gauche ou palestinien des années 70.

Force est de constater qu'en France, comme partout ailleurs, la répression et les mesures policières et sécuritaires n'ont

jamais réglé le problème du terrorisme, qui est un mode d'action politique, caractérisé par la violence, et qui ne peut donc être traité exclusivement d'un point de vue militaire ou policier [1].

Un acte terroriste n'est pas un acte délictueux classique, mais ce n'est pas non plus un acte militaire. C'est un acte politique qui relève malgré sa violence du champ politique.

Ne pouvant être réduite à des actions militaires, sécuritaires ou répressives, la réponse à la menace terroriste jihadiste doit donc recevoir une réponse globale, intégrée dans une stratégie politique de long terme.

Ne perdons pas de temps ici à détailler les erreurs dramatiques commises par nos dirigeants politiques, en ce moment même, lorsqu'ils multiplient les rodomontades martiales et les déclarations incantatoires grandiloquentes, dans le seul but de récolter dans une surenchère permanente, un bénéfice fugace de ces événements dramatiques dont ils sont parmi les premiers responsables.

Il suffira de signaler que les mesures étudiées ci-après sont aux antipodes du plan présenté au Parlement, réuni dans l'urgence et l'émotion à Versailles (décidément lieu funeste de tous les renoncements), qui ne fera qu'alimenter le phénomène du terrorisme jihadiste, ayant déjà dans le passé – y compris récent – montré leur échec inéluctable [2].

En revanche, il est nécessaire de contredire l'affirmation du caractère inéluctable par nature, des attaques terroristes jihadistes.

Non, les sociétés occidentales ne sont pas vouées inéluctablement à subir les attaques des mouvements jihadistes.

Non, ces mouvements jihadistes, terroristes par nature, ne découlent pas d'une Loi universelle. Ils ont une origine précise, et nous renvoient avant tout à nos échecs, aussi bien en politique intérieure qu'internationale.

Il est ainsi faux d'affirmer que les attentats terroristes sont irrésistibles, et qu'il n'y a pas d'autre alternative (un nouvel avatar de ce TINA qui précipite littéralement le suicide de l'Europe) que de tenter les stopper par des mesures d'exception toujours trop faibles, et en retard sur la capacité d'innovation de groupes qui ont placé le combat contre ce que nous représentons au cœur de leur idéologie.

C'est ainsi qu'affirmer que « cela devait arriver... » ou que « cela ne pouvait pas toujours échouer » démontre un refus dramatique d'assumer ses responsabilités, de se remettre en question, qui devraient entraîner une démission immédiate.

Pour les Sociétés, le terrorisme, qu'il soit jihadiste ou autre, est un risque qui existe depuis la naissance du premier groupe politique humain organisé (Etat ou autre). Il doit donc être identifié, analysé afin de permettre la mise en place d'une véritable stratégie de prévention.

Il découle de l'exposé ci-dessus que cette stratégie de prévention doit être conçue sur le long terme et d'abord dans le domaine du politique.

1) **Comment définir le risque terroriste**

Si l'on applique la théorie du risque [3] au phénomène terroriste, on se rend compte que les risques sont évalués selon deux critères :

- La probabilité de l'évènement non souhaité

- La gravité du dommage causé par son intensité et/ou son étendue.

Sur la base de ces deux critères, doit être réalisée une étude poussée de chaque risque réalisé, ou non (les presque-accidents), afin d'en déterminer l'arbre des causes.

1 - Les éléments constitutifs d'une attaque terroriste



C'est ainsi que pour qu'une attaque terroriste se réalise, il est nécessaire de rassembler 3 éléments constitutifs :

- *Un groupe politique terroriste* (soit un groupe politique ayant basculé dans l'action violente ou un groupe – comme les groupes jihadistes – dont la violence est intrinsèque à l'existence, et à l'idéologie)
- *Des individus prêts à passer à l'acte* (nous parlerons pour les groupes terroristes jihadistes d'individus radicalisés)
- *Une cible vulnérable.*

La vulnérabilité de la cible découle moins du manque de protection ou de défense (c'est évidemment un facteur) que de la « sensibilité » à l'action violente : affaiblissement ou illégitimité de la cible, division de la communauté, fragilisation par une crise économique, sociale, politique ou morale...

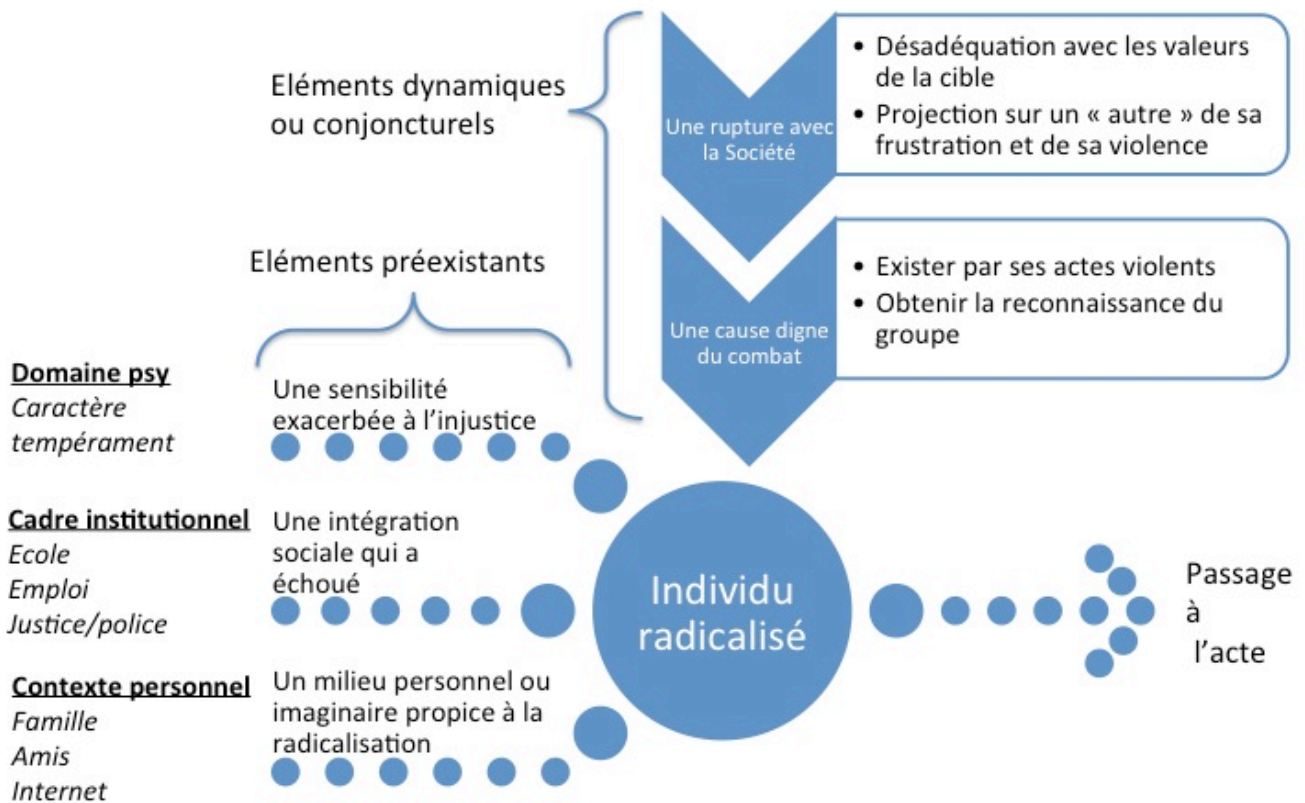
L'acte terroriste étant politique, il poursuit des objectifs précis (qui ont varié dans l'histoire selon les groupes et les circonstances), qui sont politiques.

C'est ainsi qu'une société ne sera attaquée que si elle permet d'espérer l'atteinte de ces objectifs, et ce, quel que soit le niveau de ses défenses sécuritaires. Les obstacles dressés par un Etat à l'action d'un groupe terroriste sont donc destinés à être dépassés par les terroristes, dès lors que le but poursuivi peut être atteint par un acte violent.

2) La radicalisation des individus : facteur clé du terrorisme :

Nous avons vu que parmi les éléments de causalité d'une attaque terroriste se trouve la radicalisation des individus, qui sont menés par différents facteurs, jusqu'au passage à l'acte.

Ces facteurs sont multiples dans l'Histoire, et ne sont isolés que les plus importants pour la radicalisation jihadiste.



Il y a d'abord la dimension personnelle [4] : le passage à l'acte violent peut découler d'un tempérament spécifique, d'un climat éducatif (haine envers un groupe particulier entretenue depuis l'enfance), d'un traumatisme psychologique (perte d'un être cher due à un membre d'un autre groupe assimilé automatiquement à l'ennemi), ou d'une combinaison des trois.

Les terroristes jihadistes sont souvent des êtres prédisposés à ressentir et par conséquent, à représenter l'identité de leur groupe davantage que d'autres. Ils éprouveront plus de fierté aux succès du groupe, et ils ressentiront plus de honte à ses défaites et à ses humiliations. Cette sensibilité personnelle exacerbée à l'injustice sera un puissant ferment pour le passage à l'acte violent.

C'est le seul facteur sur lequel il semble a priori difficile d'agir, même si nous verrons qu'il existe des mesures pouvant indirectement peser sur cette dimension.

Il y a ensuite l'intégration qui a échoué. Le terroriste jihadiste se sent exclu du monde qui l'entoure et va donc chercher par ses actes soit à s'offrir un monde meilleur [5], soit à se venger du monde qui l'a rejeté [6].

Dans tous les cas, son rapport à la mort est bouleversé par rapport au militaire ou au délinquant classique. Le jihadiste ne craint pas la mort, et la désire même, car elle fait partie de son engagement et de son acte terroriste.

Face à cela, il est possible d'agir en amont par une lutte permanente contre les injustices et la discrimination, par un retour à des actes politiques en accord avec les valeurs affichées (ce qui les rendra de facto plus acceptables), par des structures sociales, éducatives et policières soucieuses de ne pas alimenter cette exclusion et cette rupture.

Il faut aussi offrir une alternative au « ré-enchantement » du monde que des jeunes en perte de repère vont chercher dans le jihadisme : comment espérer lutter contre la radicalisation en n'offrant comme seule perspective, comme idéal suprême d'accomplissement celui de devenir milliardaire, d'avoir une vie vide de sens, uniquement dédiée aux plaisirs matériels, dépourvue de rêves et de valeurs [vii].

Enfin, les deux premiers facteurs de causalité d'une radicalisation ne sont pas suffisants s'il n'y a le contexte personnel de l'individu qui va l'amener à s'engager dans le

ihadisme.

Il peut s'agit de l'entourage familial ou amical, mais aussi de la médiatisation excessive du terrorismeihadiste. Cette médiatisation s'est évidemment accélérée depuis le 13 novembre, ce qui est désastreux pour l'avenir comme on s'en rend compte.

Elle est également exploitée par les groupesihadistes qui ont perfectionné leur communication, à un niveau exceptionnellement élevé, surtout en comparaison avec notre communication.

C'est ainsi que le traitement de chaque attaque terroriste prépare la suivante, dans un enchaînement infernal que les anarchistes avaient déjà réussi à établir, grâce à la médiatisation de l'époque.

Les communications officielles, comme le traitement dans les médias animés par une surenchère liée à la course à l'audience, doivent donc impérativement éviter de faire le jeu de l'ennemi en trahissant une envie d'en découdre et un esprit « va-t-en-guerre », en dédramatisant, analysant dans un esprit critique et en rationalisant les évènements [viii].

3) Contre les groupes terroristesihadistes : une action précise, fine et complexe

Prévenir le risque du terrorisme suppose aussi d'agir contre les groupes terroristesihadistes.

Il s'agit là d'une question complexe puisque ces groupes sont très différents, parfois hors de portée de nos moyens militaires ou diplomatiques, parfois clandestins et difficiles à identifier et localiser.



Le groupe politique terroriste se distingue par 3 caractéristiques :

– L'action terroriste découle d'un blocage institutionnel (dictature, répression, pensée unique, minorité dominée...)

– Elle est aussi compatible, voire pour les jihadistes inhérentes, à l'idéologie et au projet politique portés par le

groupe.

– Enfin, cette action ne peut se développer et menacer une société que parce que le groupe est en mesure de recruter des individus prêts à passer à l'acte.

La protection d'une société contre ce facteur de réalisation du risque terroriste nécessite une action fine, précise pour être efficace.

La lutte contre des groupes politiques terroristes ne peut ainsi passer par la criminalisation des opinions hostiles et de l'idéologie.

S'il est possible de sanctionner pénalement les discours et propos propageant la haine, stigmatisant l'autre et justifiant le recours à la violence, il faut se garder d'une criminalisation excessive des opinions en elles-mêmes, sauf à permettre aux groupes de légitimer leurs critiques de nos sociétés ne respectant pas les libertés qu'elles déclarent chérir.

C'est aussi faciliter le recrutement de tous ceux qui ont pu, un moment ou un autre, adopter des idées et des discours proches de ceux prônés par les groupes terroristes jihadistes.

On ne combat pas les idées, même les pires, par une loi pénale, mais par un contre-discours, en faisant appel aux arguments et à la raison.

Et nous touchons là l'un des éléments les plus puissants de ces groupes aujourd'hui : il nous appartient soit d'abandonner nos valeurs et nos principes, soit de nous y conformer afin de vider de toute réalité les discours sur le « double standard » :

Comment peut-on proclamer son amour de la liberté et s'allier à des dictateurs (souvent en se laissant acheter ou imposer une dictature comme « pis-aller ») ?

Comment proclamer notre attachement à l'égalité en laissant prospérer les inégalités au sein même de nos sociétés ? à la Fraternité en acceptant les discriminations et l'intolérance ?

Comment proclamer que nos valeurs et principes sont universels en les refusant aux peuples qui les désirent au nom d'une « realpolitik » aussi cynique que réduite à des gains de court terme ?

De même, sanctionner des jihadistes de la déchéance d'une nationalité qu'ils exècrent (et dont ils ne veulent que pour faciliter les attaques) est là encore se tromper de cible, et alimenter une stigmatisation inutile, et rendant légitimes les sentiments de rejet et de différenciation souvent présents chez les personnes se radicalisant.

(à suivre)

[1] Ecrire cela ne veut pas dire que les actions anti-terroristes militaires ou policières sont inutiles mais simplement qu'elles sont inefficaces si elles ne sont pas

associées à une politique globale associée à une véritable stratégie.

[2] Il est ainsi étonnant de réaliser que dans l'histoire, les succès de contre-guérilla et de contre-terrorisme sont systématiquement oubliés et que le premier réflexe soit constamment de revenir aux mauvaises solutions qui ont pourtant montré leur inefficacité à chaque fois qu'elles ont été appliquées.

[3] Nous utilisons notamment les concepts tirés des travaux relatifs aux risques professionnels.

[4] Nous écartons ici les personnes atteintes de maladies mentales, irresponsable juridiquement car en incapacité de distinguer le bien du mal.

[5] L'étude des cérémonies entourant les attaques terroristes, surtout suicidaires, montre que les individus jihadistes passant à l'acte se reconstruisent leur propre légende.

[6] « *Un groupe ayant divorcé de la vie d'ici-bas s'est avancé vers leur ennemi, cherchant la mort dans le sentier d'Allah...* » extrait du Communiqué de revendication des attaques du 13 novembre 2015 à Paris.

[7] « *il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires*», Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie et des Finances, interview du 6 janvier 2015.

[8] Aux antipodes donc des surenchères émotionnelles actuelles.